

Circulaire financière 2021-2022

1. Transport

Voiture personnelle : 0,25€/km sans limitation de kilométrage

Minibus club ou location : péages + carburant

2. Hébergement et restauration

Hôtel + petit-déjeuner : frais réels limités à 70€ par nuitée

Restauration : 16€ par repas (si c'est sur un WE, 1 repas à la charge de l'athlète)

3. Indemnisation des jurys

25 € pour tous les fédéraux

15€ pour les régionaux

10€ pour les départementaux

4. Formations

Prise en charge de toutes formations OFA (entraîneurs, officiels, dirigeantes)

5. Aide athlètes running

30€ pour participation à une course running classante (2 x 10kms, un semi ou un marathon)

6. Licence/ partenariat

Prix fédération (avec un minimum de 50 €) pour le partenaire et réduction 15% pour conjoint ou enfant pour une prise de licence.

7. Licence

Maintien du prix des licences 2019 (pas de remise de 20€ mais nouveau maillot) et pour les nouveaux adhérents, pas d'augmentation pour la rentrée 2021.

Etudiants (en dehors de Cognac) → remise de 50% de la part club